

# Développer des actions vélo en entreprise

18 octobre 2022

Bienvenue à cet atelier !



Pour le confort de tous, veuillez svp couper votre micro et caméra.



Un temps d'échange aura lieu en fin de présentation



Soutenu par



# SOMMAIRE

- Contexte et réglementation
- Devenir « Employeur Pro-Vélo »
- Être accompagné par le programme OEPV





## Contexte réglementaire

## Contexte et bienfaits du vélo pour votre entreprise

### Environnemental

30% émission de GES proviennent du secteur des transports en France (15% pour la voiture)  
41% part des déplacements en voiture pour trajets < 5 km dont **75%** en autosolisme  
+/- 0 g CO2/km émission d'un VAE

### RH / QVT

15% diminution d'arrêt de travail en moins  
6 à 9% gain de productivité  
81% des cyclistes sont satisfait de leur QVT (Vs 65% pour la voiture)



### Financier

10. nombres de vélo qu'il est possible de stationner sur une place de parking auto

**Moins** couteux :

- Foncier
- VAE de fonction vs Voiture de fonction

### Attractivité

Amélioration de l'image de marque  
3eme le trajet domicile travail est la 3<sup>e</sup> cause de rejet d'une offre d'emploi  
65% pensent que qualité trajet domicile –travail a un impact sur volonté de rester dans l'entreprise

### Objectif

Neutralité carbone des transports terrestres en 2050, baisse de 37,5% des émissions CO2 d'ici 2030  
12% part modale vélo en 2030 (vs 3-4% en 2022 soit 6x moins qu'au Pays Bas)



### Loi d'Orientation des Mobilités (2019)



### AOM

Elargissement des compétences des Autorités Organisatrices de la Mobilité au développement et soutien des mobilités actives (Vélo)

[LISTE](#)

### FMD

Jusque 700€ défiscalisé, non soumis à l'IR (Jusque 800€ avec cumul TC)



### NAO

Pour les sites > 50 salariés, obligation de prendre en compte la mobilités dans le volet QVT des NAO. Si aucun accord n'est trouvé, obligation de faire un plan de Mobilité.

[GUIDE PDME](#)

### FMD :

- 700€ (800€ avec cumul TC) exonéré cotisation sociale / impôt sur revenu
- Facultatif
- Pour tous les salariés
- Concerne vélo et VAE
- Modalités : montant forfaitaire (mensuel / annuel / km parcouru) ; participation aux dépenses réelles.
- Justificatifs : Attestation sur l'honneur; Factures ; Titre Mobilité ; Services de paiement

[En savoir plus](#)



### Défiscalisation de 25% pour les flottes :

- Flotte de vélo pour trajets domicile travail remise gratuitement aux salariés
- Défiscalisation de 25% sur l'IS coût d'achat de la flotte
- Si LLD, doit être d'un minimum de 36 mois
- Dépenses éligibles : acquisition vélo; équipements; frais d'assurance ; entretien ; aire de stationnement

[En savoir plus](#)



### Vélo de fonction et avantage en nature

- Mise à disposition de vélos par employeur aux salariés pour un usage privé n'est pas considéré comme un avantage en nature

[En savoir plus](#)



Aides à l'achat : [Cliquer ici](#)



Comment devenir Employeur Pro-Vélo?



## Pourquoi un label Employeur Pro-Vélo ?

- Pour répondre à des enjeux de **marque employeur** : Attirer et garder des **nouveaux talents**
- Pour donner un **plan d'action directement opérationnel** au référent **mobilité / vélo**
- Pour **développer & sécuriser** la pratique vélo de vos salariés / agents



Doctolib  
142 386 abonnés  
8 mois •

+ Suivre ...

Doctolibers, en selle ! 🚲

Soucieux du bien-être de ses salariés et afin de réduire l'empreinte carbone liée à leurs déplacements, **Doctolib** a décidé d'accélérer le recours aux mobilités actives et durables en mettant en place le Forfait **#Mobilité Durable**. ❤️

Notre nouveau partenariat avec **Tandem** 🐛 nous permet de proposer un autre type de mobilité à nos collaborateurs : + verte, + sportive, + saine, + agréable... Et des vélos de rêve !

Des **#vélos** à louer ou à acheter avec une participation de Doctolib.

**#vélo #vélotaf**



Caf de Loire-Atlantique  
1 653 abonnés  
5 j • Modifié •

+ Suivre ...

🏆 MÉDAILLE D'OR 🏆

Nous avons obtenu cette semaine le label employeur pro-vélo niveau #Or ! 🚲  
Ce label valorise les sites employeurs qui mettent en œuvre des actions ambitieuses et spécifiques pour favoriser la pratique cyclable, conformément au cahier des charges élaboré par la **Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)**.  
✅ Pilotage, communication, services, sécurité et équipements ont été les 5 thématiques auditées pour obtenir cette labellisation.

👏👏 Il s'agit là d'une véritable reconnaissance de tout le travail réalisé par les équipes de la Caf de Loire-Atlantique pour agir de manière positive sur le bien-être de nos collaborateurs 🙌 et en faveur de l'environnement 🌱

👉 <https://lnkd.in/gXZdR9Cj>

#MarqueEmployeur #RSO



👍👍 Vous et 202 autres personnes

11 commentaires • 14 republications



## Le cahier des charges

5 champs d'actions



46  
critères

8  
obligatoires

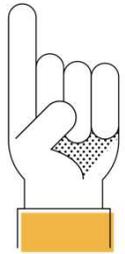
- Approche systémique
- Complémentaire avec la mise en place d'un plan de mobilité
- Périmètre : s'applique à un seul site (N°SIRET),

Accéder au Cahier  
des Charges

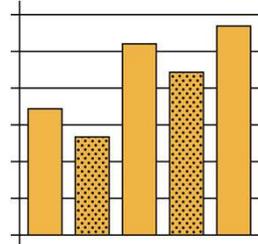


## Obtenir le label (1/2)

### 1/ Remplir les 8 critères obligatoires



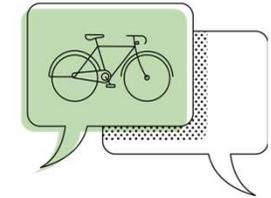
1.1.1 Nomination d'une personne référente vélo sur le site



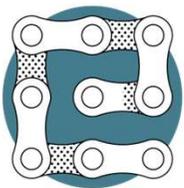
1.1.2.A Réalisation d'un diagnostic mobilité avec une partie spécifique au vélo



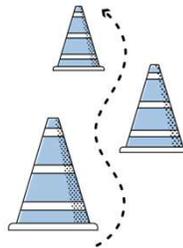
1.1.2.B Elaboration d'un plan d'actions pro- vélo



2.1.2.A Communication au personnel sur le vélo



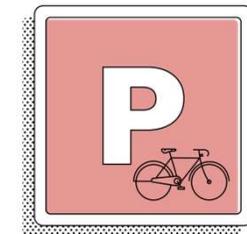
3.1.2.A Intervention régulière pour entretien et réparation des vélos du personnel



4.1 Formation à la conduite sécurisée du vélo



4.3 Analyse des risques et des accidents



5.1.1 Présence d'un espace de stationnement



## Obtenir le label (3/3)

2/ Parmi les critères complémentaires applicables, obtenir une note d'au moins 25%



Entre 50% et 75%  
des points



> 75% des points



Entre 25% et 50%  
des points

Critères	Consigne de notation
<b>2.2.2.A. Mise en place du Forfait Mobilités Durables (FMD)</b> <b>Forfait Mobilités Durables mis en place</b> (ouvert aux CDI, CDD, Intérimaires et montant déterminé) <b>ou en négociation.</b>  <i>Note : en période transitoire pour les sites concernés, l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) vaut FMD.</i>	Pas de FMD en vigueur ou absence de preuve de négociation : <b>0 pt</b>  FMD en négociation : <b>1 pt</b>  FMD en vigueur : <b>3 pts</b>  Note maximale : <b>3</b>





Comment le programme OEPV vous aide à obtenir le label?

## Etape par étape !



Les fonctionnalités se débloquent dès que la précédente est validée

Inscription au programme

1

2

3

4

5

6



Autodiagnostic en ligne

Réunion de cadrage

Signature charte d'engagement

Sélection des services & équipements dans le catalogue

Audit de labellisation

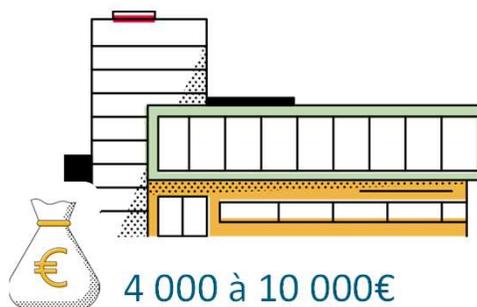
Label Employeur Pro-Vélo

Sont éligibles :

Organisation privée et publique > 5 salariés



## Une prime à utiliser dans le catalogue



Conseil



Equipements de stationnement vélo



Formations à la pratique du vélo au quotidien



Prestations de maintenance et de réparations

**1** Autodiagnostic en ligne

**2** Réunion de cadrage

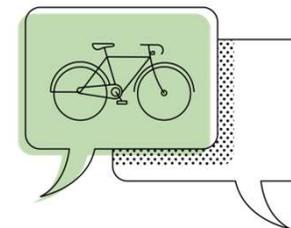
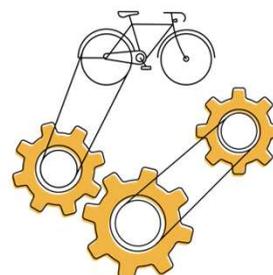
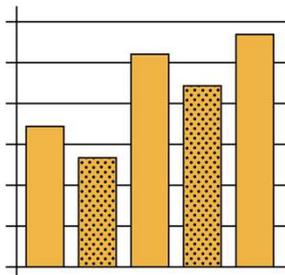
**3** Signature charte d'engagement

**4** Catalogue

**5** Audit de labellisation

  
Label Employeur Pro-Vélo

# Quelle prestation pour quel critère obligatoire ? 1/2



CRITERE  
OBLIGATOIRE

1.1.1 Nomination d'une  
personne référente vélo  
sur le site

1.1.2.A Réalisation d'un  
diagnostic mobilité avec  
une partie spécifique au  
vélo

1.1.2.B Elaboration d'un  
plan d'actions pro-vélo  
datant de moins de 3 ans

2.1.2.A Communication  
au personnel

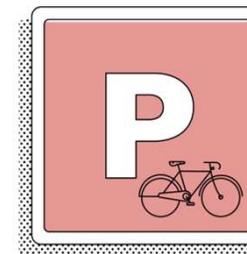
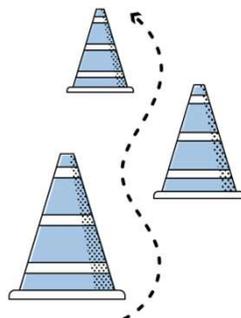
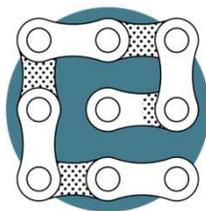
PRESTATION

**Conseil & Accompagnement**  
 Organisation, formation et  
 outillage de l'équipe vélo

**Conseil & Accompagnement**  
 Diagnostic mobilité axé sur le  
 vélo

**Conseil et Accompagnement**  
 Élaboration/enrichissement  
 d'un plan d'actions pro-vélo et  
 appui opérationnel à la  
 réalisation

## Quelle prestation pour quel critère obligatoire ? 2/2



CRITERE  
OBLIGATOIRE

3.1.2.A Intervention régulière pour entretenir les vélos du personnel

4.1 Formation à la conduite sécurisée du vélo

4.3 Analyse des risques et des accidents

5.1.1 Présence d'un espace de stationnement

PRESTATION

**Réparation, Maintenance**  
 Tous les services techniques (atelier d'autoréparation, contrôle technique, entretien et réparation)

**Formation**  
 Conduite aux abords du lieu de travail, remise en selle et formation de bonnes pratiques vélo

**Equipements**  
 Stationnement vélo attaches, abris et consignes



[contact@employeurprovelo.fr](mailto:contact@employeurprovelo.fr)

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [Linkedin](#)

